

Médicament en Afrique Pas de souveraineté sans distribution !



CHRONIQUE
L'ACTU PHARMA
DÉCRYPTÉE



REVUE DE PRESSE
TITRES CLÉS
DE LA SEMAINE



DATES À RETENIR
LES RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER

CHRONIQUE

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie



Médicament en Afrique Pas de souveraineté sans distribution !



Afrique
ambitionne, à juste
titre, de renforcer
sa souveraineté
pharmaceutique.
Production locale,

transfert de
technologies, investissements
industriels et harmonisation
réglementaire occupent
désormais une place centrale
dans les stratégies sanitaires du
continent. Mais produire
davantage de médicaments ne
suffira pas si ceux-ci continuent à
circuler dans des réseaux de
distribution fragmentés,
insuffisamment structurés ou
parfois informels.

Le Nigeria, qui accueillera du 6 au
8 octobre 2026 la 4^e Assemblée
Générale Thématique de l'ADPA,
l'Association de la Distribution

Pharmaceutique Africaine,
illustre parfaitement cet enjeu. Le
pays, qui compte parmi les plus
importants marchés
pharmaceutiques du continent,
doit encore composer avec un
système où coexistent circuits
réglementés et marchés ouverts
de médicaments, au sein
desquels peuvent se côtoyer
grossistes, détaillants et
opérateurs non autorisés.

Une telle fragmentation fragilise
la traçabilité, complique le
contrôle des conditions de
stockage et ouvre la voie aux
circuits parallèles ainsi qu'aux
médicaments falsifiés ou de
qualité inférieure.

Les autorités nigérianes
s'efforcent depuis plusieurs
années de mieux structurer ce

réseau, en renforçant les contrôles et en favorisant le regroupement des opérateurs au sein de circuits de distribution mieux encadrés. Mais le défi dépasse largement les frontières du Nigeria. Il concerne, à des degrés divers, une grande partie du continent.

C'est tout l'intérêt de la rencontre de Lagos, organisée sous l'égide de la Pharmaceutical Wholesalers and Distributors Association of Nigeria. En plaçant au cœur des débats la construction de chaînes d'approvisionnement sécurisées face aux médicaments falsifiés, l'ADPA braque les projecteurs sur un maillon aussi stratégique que trop souvent négligé de la politique pharmaceutique.

Comme le rappelle Oghenechuko Omaruaye¹, président de la PWDAN, dans un éditorial publié par ADPA-News, un médicament ne remplit pleinement sa fonction thérapeutique que lorsqu'il parvient « au bon patient, au bon moment et dans les bonnes conditions ».

Cette évidence devrait être érigée en principe de toute politique pharmaceutique.

Traçabilité numérique, bonnes pratiques de distribution, professionnalisation des grossistes-répartiteurs, harmonisation réglementaire, maîtrise de la chaîne du froid, sécurisation du transport et lutte contre les circuits parallèles doivent désormais être considérées comme des priorités

au même titre que la production locale.

Car l'enjeu ne se limite pas aux médicaments falsifiés. Une distribution pharmaceutique performante conditionne la disponibilité des traitements, contribue à prévenir les pénuries et renforce la capacité des systèmes de santé à faire face aux crises. Elle constitue le trait d'union indispensable entre l'industrie pharmaceutique et le patient.

L'Afrique a raison de vouloir produire davantage de ses médicaments. Mais la souveraineté pharmaceutique ne se construit pas uniquement dans les usines. Elle se construit aussi dans les entrepôts, sur les plateformes logistiques, dans les circuits de transport et jusque dans les pharmacies où le médicament est mis à la disposition des patients.

Produire est essentiel. Distribuer de manière sûre, professionnelle et équitable l'est tout autant.

Lagos 2026 devrait être l'occasion de le rappeler avec force. Il ne peut y avoir de véritable souveraineté pharmaceutique sans souveraineté de la distribution.

¹ ADPA News n° 11



CARBOFLORE-GS

SOULAGE DES GAZ INTESTINAUX



PLUS DE CONFORT
et de joie de vivre!



**Charbon
végétal**



**Levure
de bière**



Bonnes Pratiques Officinales : une première réunion d'information

Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), en partenariat avec l'Agence marocaine du médicament et des produits de santé (AMMPS), a organisé, le jeudi 24 septembre à la Maison du Pharmacien à Rabat, une journée d'information et d'échange consacrée aux Bonnes Pratiques Officinales (BPO).

Cette rencontre visait à renforcer le dialogue entre les pharmaciens d'officine et l'autorité réglementaire, mais aussi à mieux préciser les exigences liées

aux BPO et leurs modalités d'application dans la pratique quotidienne.

La journée s'est déroulée en présence du P^r Samir Ahid, Directeur général de l'AMMPS, et du D^r Hamza Guedira, président du CNOP. Des représentants des deux institutions ainsi que des pharmaciens d'officine ont également pris part aux échanges.

À cette occasion, le D^r Laila Hakkou, cheffe du pôle inspections de l'AMMPS, a présenté les principales dispositions réglementaires relatives aux Bonnes Pratiques Officinales et apporté plusieurs précisions sur leur mise en œuvre.

Les discussions ont notamment



porté sur des aspects très concrets de l'activité officinale tels que la conservation et le stockage des médicaments, le respect de la chaîne du froid, la traçabilité, la gestion des produits périmés, la tenue des documents réglementaires et l'organisation générale de l'officine. Les responsabilités professionnelles du pharmacien ont également occupé une place importante dans les échanges.

La rencontre a surtout permis aux pharmaciens membres du Conseil de faire remonter les difficultés rencontrées sur le terrain et de confronter les exigences réglementaires aux réalités quotidiennes de l'officine.

Au-delà du rappel des règles, cette journée témoigne d'une volonté de privilégier le dialogue et l'accompagnement dans la mise en œuvre des Bonnes Pratiques Officinales. Un enjeu essentiel puisque leur application ne relève pas seulement de la conformité réglementaire. Elle participe directement à la qualité de la dispensation, à la sécurisation du circuit du médicament et, in fine, à la protection du patient.

Source : CNOP

Choléra : 5,3 millions de dollars pour renforcer la riposte dans le bassin du lac Tchad

Le Centre d'aide humanitaire et de secours du roi Salmane, KSrelief, et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont conclu un accord consistant à allouer 5,3 millions de dollars pour renforcer la lutte contre le choléra dans cinq pays africains : le Cameroun, le Tchad, le Mali, le

Niger et le Nigéria. Ces pays font face à la fois aux épidémies, aux déplacements de populations et à la fragilité des infrastructures sanitaires.

Signé le 22 septembre 2026 à New York, en marge de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'accord porte sur un financement de 5,327 millions de dollars.

Cet accord prévoit de renforcer la surveillance épidémiologique, d'améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, tout en facilitant l'accès aux médicaments et aux consommables médicaux.

Il intègre également le forage de puits, la réhabilitation de latrines publiques et le renforcement des établissements de santé. Enfin, des équipements seront mis à la disposition des services d'urgence et de soins intensifs pour améliorer la prise en charge des malades.

D'après l'OMS, plus de 61 000 cas de choléra ont été enregistrés dans la Région africaine au cours des cinq premiers mois de 2026. Le Nigéria traverse la plus importante flambée, avec plus de 50 000 cas et 338 décès depuis janvier. Au Tchad, près des deux tiers des personnes infectées sont des enfants de moins de 15 ans.

Au-delà du montant engagé, ce partenariat illustre l'importance d'une approche intégrée. Le choléra est une maladie évitable et traitable, mais son contrôle dépend autant de la disponibilité rapide des soins et des médicaments que de l'accès à l'eau potable et de la détection précoce des foyers.



L'objectif doit aussi être logistique. Il s'agit de réduire le délai entre l'apparition d'une flambée, son identification et l'arrivée des ressources nécessaires auprès des populations touchées.

Source : OMS Afrique

Fibrodysplasie ossifiante progressive : un nouveau traitement oral autorisé aux États-Unis

Un nouveau traitement vient d'être autorisé aux États-Unis pour les patients atteints de fibrodysplasie ossifiante progressive (FOP). La FDA a donné son feu vert à la mise sur le marché d'Atebrioz, un médicament développé par Mirum Pharmaceuticals et dont le principe actif est le zilurgisertib. Ce médicament est indiqué chez les patients âgés de 12 ans et plus. Il se présente sous la forme d'un traitement oral administré quotidiennement à la dose recommandée de 100 mg.

La FOP est une maladie génétique extrêmement rare et

particulièrement invalidante. Elle provoque progressivement la transformation des muscles, des tendons et des ligaments en tissu osseux. Cette ossification anormale limite les mouvements et peut entraîner un handicap majeur.

Atebrioz agit en bloquant ALK2, une protéine anormalement active chez la majorité des patients atteints de FOP et impliquée dans la formation d'os en dehors du squelette.

L'autorisation américaine repose notamment sur une étude menée auprès de 63 patients. Après 24 semaines de traitement, le zilurgisertib a significativement réduit la formation de nouveaux tissus osseux par rapport au placebo.

Les possibilités thérapeutiques restent très limitées pour les patients. Parmi les autres traitements disponibles aux États-Unis figurent Sohonos d'Ipsen ainsi que Pasatru de Regeneron, ce dernier étant administré par perfusion mensuelle.

Cette innovation pose cependant, une nouvelle fois, la question du coût des médicaments destinés aux maladies ultra-rares. Mirum prévoit un lancement américain en octobre et doit annoncer son prix à cette occasion. Un analyste cité par Reuters estime que le coût pourrait avoisiner 750 000 dollars par patient et par an, une estimation qui ne constitue pas encore le prix officiel.

Source : Reuters

Diabète et obésité : Novo Nordisk mise sur des injections mensuelles ou trimestrielles

Espacer autant que possible les injections utilisées dans la prise en charge de l'obésité et du diabète pourrait devenir l'un des prochains axes d'innovation de Novo Nordisk. Le groupe danois a conclu avec la société suédoise Nanexa un accord mondial de licence portant sur PharmaShell, une technologie permettant de contrôler la libération d'un médicament pendant une période prolongée.

L'accord pourrait atteindre environ 1,17 milliard d'euros. Novo Nordisk obtient des droits exclusifs pour utiliser PharmaShell dans cinq programmes de développement consacrés aux traitements injectables à longue durée d'action dans l'obésité, le diabète de type 2 et d'autres maladies cardiométaboliques.

La technologie fait appel à un revêtement ultrafin couvrant les principes actifs. Celui-ci permet de retarder leur libération dans l'organisme et pourrait ainsi prolonger leur action.

Les deux entreprises envisagent des formulations pouvant être administrées une fois par mois, voire une fois par trimestre. Une telle évolution représenterait un changement important par rapport aux traitements injectables hebdomadaires actuellement largement utilisés dans l'obésité et le diabète. Pour les patients, l'enjeu dépasse le simple confort. Réduire la fréquence des administrations pourrait faciliter l'adhésion



thérapeutique et diminuer la contrainte associée aux injections répétées.

Sur le plan financier, l'accord comprend un paiement initial ainsi que des paiements liés à des étapes de développement et réglementaires, pouvant atteindre au total 615 millions d'euros. Le reste des paiements potentiels dépendra notamment des performances commerciales. Nanexa percevra également des royalties sur les ventes mondiales. Novo Nordisk dirigera le développement mondial et la commercialisation des produits issus de cette collaboration. À ce stade, aucune molécule précise ni aucun calendrier clinique détaillé n'ont été annoncés. La technologie reste donc une promesse de développement plutôt qu'une nouvelle option thérapeutique immédiatement disponible.

Source : Reuters

Parkinson : Juvmo décroche le feu vert de la FDA

Une nouvelle option thérapeutique vient enrichir l'arsenal disponible aux États-Unis pour la prise en charge de la maladie de Parkinson. La Food and Drug Administration américaine a approuvé Juvmo, nom commercial du tavapadon, développé par AbbVie pour le traitement des adultes atteints de cette maladie neurodégénérative.

Administré par voie orale à raison d'une prise quotidienne, le tavapadon avait intégré le portefeuille d'AbbVie à la suite du rachat de Cerevel Therapeutics, une opération conclue pour 8,7 milliards de dollars.

La maladie de Parkinson est une

affection neurologique chronique et progressive qui touche principalement le contrôle des mouvements. Elle se manifeste notamment par des tremblements, une rigidité musculaire, une lenteur des mouvements et des troubles de l'équilibre. Plus de 11 millions de personnes vivraient aujourd'hui avec cette maladie dans le monde, selon les données communiquées par AbbVie et rapportées par Reuters.

Le tavapadon agit sur le système dopaminergique en reproduisant certains effets de la dopamine, un neurotransmetteur dont la diminution joue un rôle central dans les manifestations motrices de la maladie de Parkinson.

Le feu vert de la FDA s'appuie sur des essais cliniques qui ont montré une amélioration des symptômes moteurs chez les patients traités. Parmi les effets indésirables les plus fréquemment rapportés figurent les nausées, les vertiges et les céphalées.

La mise à disposition d'un traitement oral administré une seule fois par jour pourrait présenter un intérêt particulier dans une maladie où les schémas thérapeutiques ont tendance à se complexifier au fur et à mesure de son évolution. La place exacte de Juvmo dans la stratégie thérapeutique devra toutefois être précisée par son utilisation en pratique clinique, notamment au regard de son efficacité à long terme, de sa tolérance et du profil des patients susceptibles d'en bénéficier.

Source : Reuters



DATES À RETENIR



**06 au 08
OCTOBRE 2026
LAGOS**



**08
OCTOBRE 2026
RABAT**





DATES À RETENIR



22 au 24
OCTOBRE 2026
RABAT



18 et 19
DÉCEMBRE 2026
AGADIR





DATES À RETENIR



OCTOBRE ET NOVEMBRE 2026

 **PHARMACIEN MANAGER**
ACADEMY

LPMACADEMIE.COM
Formation continue des pharmaciens

LE RENDEZ-VOUS DE LA FORMATION CONTINUE

PASSEPORT FORMATION

PHARMACIENS

OCTOBRE & NOVEMBRE 2026 • 16 ATELIERS

LE PROGRAMME EN BREF

- 16 ateliers pratiques et interactifs, animés par des experts reconnus.
- Format hybride : présentiel à Casablanca ou en direct à distance.
- Chaque mardi et jeudi, de 15h à 18h30.
- 6 modules : pathologies & comptoir, nutrition, management officinal, relation client, dermocosmétique, médecines naturelles.
- Attestation de participation remise à l'issue de chaque atelier.



Programme complet
et inscriptions en ligne :
LPMACADEMIE.COM
WhatsApp 07 80 93 10 67 • @lpmacademy

EASUCOM
EASYCOM

Organisé par Pharmacien Manager • Easycom • Casablanca